



Nombre de Conseillers :

En exercice	Présents	Votants
19	15	17

Date de la convocation : 01/08/2017
Date d'affichage : 01/08/2017

QUESTION N°

2017-40

OBJET

CA NIMES METROPOLE

Conventions pour
l'organisation du festival de
jazz

ONT VOTE

POUR	CONTRE	ABS.
17	0	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEZOUCE

SEANCE DU 08 AOUT 2017

L'an deux mille dix-sept et le huit août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Antoine MARCOS, Maire.

Etaients présents : ARNAUD Richard, BECOURT Denise, BORD Marie, DEGRAVE Monique, FUGIER Luc, MEGARD Steven, MOUSSARD Eric, PRUNET Jean-Luc, ROZIER William, SAEZ Monique, SANCHEZ Magali, SCHULTZ Daniel, SIE Emilie, VELOT Nicole.

Absents excusés : CLAUSSE Philippe donne procuration à ARNAUD Richard, PIQUET Cécile donne procuration à MARCOS Antoine, PRATS Daniel, ZAMMIT Alain .

Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, est désignée secrétaire de séance M. Steven MEGARD

- ☞ **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ☞ **Vu** l'adhésion de la commune de Bezouze à la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole,
- ☞ **Vu** la délibération de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole du 27 mars 2017, portant partenariat pour l'organisation du festival « l'agglomération au rythme du jazz »,
- ☞ **Vu** la convention avec la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole portant mise à disposition de salle et de moyens dans le cadre du festival « l'agglomération au rythme du jazz » 2017,

Monsieur le maire indique au conseil municipal que Nîmes organise depuis 2006, un festival de concert de jazz. Les concerts ont lieu dans différentes communes de l'agglomération. La commune accueillera un concert de gospel dans l'église le 21 octobre prochain.

La convention engage la commune sur plusieurs points. Elle s'engage à créer une commission d'organisation, à mettre à disposition un lieu, à prendre les dispositions pour répondre au cahier des charges, de désigner un agent responsable des clés, à placer la signalétique.

- ☞ **Considérant** l'intérêt culturel de cette manifestation et la qualité de la programmation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- **RECONDUIRE** pour 2017 le partenariat avec Nîmes Métropole pour la manifestation « L'agglomération au rythme du jazz ».
- La **commission d'organisation** est composée des membres de la **commission festivité**
- **AUTORISE** M. le maire à signer les conventions, ou en cas d'empêchement l'adjoint délégué, ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire et les conséquences financières de cette délibération sont traduites dans les documents de référence

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Bezouze, les jour, mois et an susdits
Le Maire, Antoine MARCOS

Affichage en mairie le : - 9 AOUT 2017

